

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 4 décembre 2006 à 20 heures conformément aux dispositions du Code municipal de la province du Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse
Hugues Dionne, conseiller
Michael Ouellet, conseiller
Nathalie Bélanger, conseillère
Pierre Laplante, conseiller
Anne A. Racine, conseillère
Nathalie Pelletier, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Alain Landry, directeur général est présent.

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale est présente.

- 1° Ouverture de la session
- 2° Ordre du jour
- 3° Procès-verbal du 6 novembre 2006
- 4° Procès-verbal du 28 novembre 2006
- 5° Suivi des procès-verbaux
- 6° Déboursés
- 7° Période de questions

ORDRE DU JOUR

A. Administration générale

1. Budget 2007 / prolongation
2. Liste des documents archivés à détruire
3. Comité dépannage de Sainte-Luce / paniers de Noël
4. Directeur général / autorisation à signer
5. Fermeture des bureaux pour la période des fêtes de Noël
6. Déclaration des intérêts financiers des élus

B. Sécurité publique

1. Équipements incendie
2. Camion neuf 2007 porteur pour une citerne en incendie
3. Guylaine Proulx / recensement des chiens – 3 605.71\$

C. Transport

1. Déneigement / soumission
2. Club sportif populaire du Bas-St-Laurent Inc. / sentier de motoneige
3. Véhicule des travaux publics
4. Rapport du directeur des travaux publics
5. Ressource humaine /Jeannot Fournier

D. Hygiène du milieu

1. Personnes responsables en eau potable / garde en période de congés fériés.

E. Urbanisme

1. Rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de novembre 2006
2. Réforme cadastrale / changement de nom de rues
3. PIA / 148 route du Fleuve est – monsieur Rock Lévesque
4. Modification de zonage / 155 route 132 ouest Adjutor Lévesque

F. Loisir et culture

1. Offre d'emploi / patinoires

G. Édifice et machinerie

H. Divers

Ordre du jour

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

3-412-2006

Procès-verbal du 6 novembre 2006

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 6 novembre 2006 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Pierre Laplante, appuyé par Anne A. Racine et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et que le procès-verbal soit adopté.

Adopté

4-413-2006

Procès-verbal du 23 novembre 2006

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 23 novembre 2006 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Pierre Laplante, appuyé par Hugues Dionne et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et que le procès-verbal soit adopté.

Adopté

Suivi des procès-verbaux

Paiement des factures

Paiement des déboursés d'octobre 2006

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 30 novembre 2006, dont la liste des comptes fait partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite et annexée au compte fournisseur.

Dépenses incompressibles :	74 386.58 \$
Dépenses dues au 31 octobre 2006 :	52 721.81\$
Grand total :	127 108.39 \$

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe

6-414-2006

Déboursés

Proposé par : Nathalie Bélanger
Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement des comptes dus au 30 novembre 2006 au montant de 1127 108.39 \$.

Adopté

Période de questions

A-1-415-2006

Budget 2007 / prolongation

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité de fixer la date au 16 janvier 2007 pour l'adoption du budget 2007 de la municipalité de Sainte-Luce, et que cette résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et des Régions.

Adopté

A-2-416-2006

Liste des documents archivés à détruire

Proposé par : Michael Ouellet
Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité de procéder aux opérations de tri, de destruction et conservation inscrites dans la gestion des documents administratifs.

Liste à détruire :

- ° chèques de la Municipalité de Luceville de 2000 et années antérieures
- ° duplicata de chèques de 2002 et années antérieures
- ° relevés de comptes Desjardins de la municipalité de Luceville de 1999
- ° factures de 1998 et années antérieures
- ° reçus de paiement de taxes de 2000 et années antérieures
- ° mutations immobilières de 2000 et années antérieures
- ° le contenu des urnes de l'élection du 12 novembre 2006-12-06

Adopté

A-3-417-2006

Comité dépannage de Sainte-Luce / paniers de Noël

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 125\$ à chacun des organismes suivants : Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix et Comité de dépannage de Sainte-Luce pour la fabrication de paniers de Noël.

Adopté

A-4-418-2006

Directeur général et secrétaire-trésorier

Proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Alain Landry, directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les effets bancaires ainsi que tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité.

Adopté

A-5-419-2006

Fermeture des bureaux pour la période des fêtes de Noël

Proposé par : Nathalie Pelletier

Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la fermeture des bureaux administratifs et des travaux publics de la municipalité de Sainte-Luce pour la période de Noël, soit du 23 décembre 2006 au 3 janvier 2007 inclusivement. Le service des travaux-publics reste disponible pour des situations d'urgence.

Adopté

Acc. réc.

Déclaration des intérêts financiers des élus

Le conseil municipal accuse réception de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

Hugues Dionne, conseiller

Nathalie Pelletier, conseillère

B-1-420-2006

Équipement incendie

Proposé par : Michael Ouellet

Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'équipements pour le service incendie, et ce, selon les recommandations présenté par le directeur du service incendie, et ce, pour un total de 29 998.89\$ réparti sur plusieurs fournisseurs. Que cette dépense soit prise à même le règlement d'emprunt R-2006-70.

Adopté

B-2-421-2006

Camion neuf 2007/porteur pour une citerne en incendie

Ouverture : 8 novembre 2006

Heure : 16 heures

Boulevard Chevrolet Inc.

46 485.90\$

Proposé par : Nathalie Bélanger

Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission la plus basse conforme de Boulevard Chevrolet Inc. au montant de 46 485.90\$, taxes incluses, pour l'achat d'un camion neuf 2007 porteur pour une citerne en incendie. Que cette dépense soit prise à même le règlement d'emprunt R-2006-70. Que monsieur Alain Landry, directeur général ou madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce tous les documents nécessaires dans ce dossier.

Adopté

B-3-422-2006

Guylaine Proulx / recensement des chiens

Proposé par : Nathalie Bélanger

Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité de procéder au paiement concernant le recensement des chiens sur le territoire de Sainte-Luce à madame Guylaine Proulx au montant de 3 605.71\$. Que le manque à gagner, si nécessaire, soit pris à même le surplus.

Adopté

C-1-423-2006

Déneigement / soumission

Ouverture : 22 novembre 2006

Heure : 16 heures

Bruno Brillant : 4 159.17\$

Gilles Langlois : 4 841.68\$

Proposé par : Michael Ouellet

Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission la plus basse conforme de Bruno Brillant au montant de 4 159.17\$, taxes incluses, pour le déneigement du 1, rue Langlois, stationnements de l'église Sainte-Luce et ski de fond ainsi que la station d'épuration du secteur Sainte-Luce.

Adopté

C-2-424-2006

Club sportif populaire du Bas-St-Laurent Inc. / sentier de motoneige

Proposé par : Nathalie Bélanger

Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Club sportif populaire du Bas-St-Laurent inc. à emprunter la traverse pour les sentiers de motoneige, située à environ 100 mètres à l'ouest du 313, 3^{ème} rang Ouest sur le territoire de la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

C-3-425-2006

Véhicule des travaux publics

Considérant qu'en 2005 la municipalité a fait l'acquisition d'une camionnette Ford Ranger usagé 2003 au montant de 21 410\$;

Considérant que ce même véhicule ne convient plus aux besoins des travaux publics;

Par conséquent il est proposé par : Hugues Dionne
appuyé par : Pierre Laplante

et résolu à l'unanimité de procéder à l'échange de la camionnette Ford Ranger usagé 2003 pour une camionnette Silverado neuve 2007 pour un montant de 11 106 \$, taxes incluses chez Boulevard Chevrolet inc.

Que soit autorisé à faire l'achat de quatre pneus et d'un support de protection. Que le total de la dépense soit pris à même le surplus. (véhicule , pneus et support)

Que monsieur Alain Landry, directeur général ou madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe et monsieur Bertrand Beaudin, directeur des travaux publics soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce tous les documents nécessaires dans le dossier.

Adopté

Acc. réc.

Rapport du directeur des travaux publics

Le conseil municipal accuse réception du rapport du directeur des travaux publics pour le mois de novembre 2006.

C-5-426-2006

Ressource humaine / Jeannot Fournier

Considérant que monsieur Jeannot Fournier a été embauché le 1^{er} juin 2006;

Considérant que monsieur Fournier était sous probation pour une période de six mois;

Par conséquent il est proposé par : Pierre Laplante
appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité que monsieur Jeannot Fournier, employé aux travaux publics, devienne permanent avec tous les avantages stipulés dans son dossier, numéro 1-18 et selon la politique de gestion du personnel en vigueur, et ce, après une période de probation de six mois complétée.

Adopté

D-1-427-2006

Personnes responsables en eau potable / garde en période de congés fériés.

Considérant que depuis le 15 juin 2006 la vérification de l'eau potable et d'égout domestique est obligatoire par des personnes accréditées en eau potable et égout domestique ;

Considérant que le directeur des travaux publics et le journalier spécialisé sont les deux personnes accréditées ;

Considérant que ces deux personnes doivent effectuer la garde et l'inspection des réseaux sept jours sur sept ;

Par conséquent il est proposé par : Hugues Dionne
appuyé par : Michael Ouellet

Et résolu à l'unanimité de verser un montant de 45 \$ par garde et inspection pour les congés fériés et fins de semaine au directeur des travaux publics en alternance avec le journalier spécialisé.

Adopté

Acc. rec.

Rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de novembre 2006

Le conseil municipal accuse réception du rapport du directeur des travaux publics pour le mois de novembre 2006.

E-2-428-2006

Réforme cadastrale / changement de nom de rues

Considérant que le dépôt de la rénovation cadastrale dans la municipalité de Sainte-Luce sera déposé en février 2007;

Considérant que l'utilisation du terme « Place » ne correspond pas à la réalité des voies de communication sur le territoire de la Municipalité;

Par conséquent il est proposé par : Pierre Laplante
appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité de changer le générique de deux noms de rues :

Place des Villas pour rue des Villas

Place Gauthier pour rue Gauthier

Adopté

E-3-429-2006

PIA /148 route du Fleuve Est

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'installation d'une bay-window sur la façade latérale Ouest de la propriété de Rock Lévesque, 148 route du Fleuve Est;

Par conséquent il est proposé par: Pierre Laplante
appuyé par: Nathalie Bélanger
et résolu à l'unanimité d'approuver la
demande de permis de Rock Lévesque
(numéro: PIA2006-46) dans le cadre du
règlement sur les PIA, et ce, conditionnelle
au dépôt de plan à l'échelle lors de
l'émission du permis.

Adopté

E-4-430-2006

Modification de zonage / 155 route 132 ouest – Adjutor Lévesque

Considérant qu' une demande de modification de zonage a
été demandée par monsieur Adjutor
Lévesque, propriétaire du 155, route 132
Ouest afin de permettre l'usage industriel
lourd pour l'implantation d'un centre de
débitage;

Considérant que monsieur Lévesque a fait un dépôt total de
800\$ pour la demande de modification de
zonage;

Considérant que un montant de 100\$ est exigé pour couvrir
les coûts de l'étude de la demande;

Par conséquent il est proposé par : Hugues Dionne
appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité de refuser la
demande de modification de zonage
concernant un centre de débitage à monsieur
Adjutor Lévesque, propriétaire du 155, route
132 Ouest, et ce, selon la recommandation
du comité consultatif d'urbanisme. Il est
résolu de procéder au remboursement du
coût de la demande de modification de
zonage, au montant de 700\$ non exigé lors
de la demande.

Adopté

F-1-431-2006

Offre d'emploi / patinoires

Proposé par : Nathalie Pelletier
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à faire
paraître une offre d'emploi dans un hebdomadaire de la région
concernant l'embauche de deux préposés pour les deux patinoires
de la municipalité. Le directeur général et la coordonnatrice en
loisirs sont autorisés à faire la sélection des personnes à engager et
procéder à l'embauche.

Adopté

Correspondance

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Bilan des réalisations 2005-2006 de la Direction régionale Bas-Saint-Laurent

Ressources humaines et Développement social Canada

Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat 2007

Ville de Mont-Joli

Protocole d'entente préparé par la Corporation de Transport Adapté « La Roue de Vie » et commenté brièvement par la Ville de Mont-Joli

Fédération Québécoise des Municipalités – Communiqués

- La FQM participe à un colloque regroupant des élus de la Francophonie
- 3^e Forum des Comités de sécurité publique : la FQM présente ses attentes
- Dossier de la taxe scolaire : La FQM réclame de nouveau une commission parlementaire
- La FQM se réjouit de l'avancée du Projet Eastmain 1-A
- Après 25 ans : oui, les MRC ont de l'avenir !

Carrefour action municipale et famille

Transmission des recommandations du 18^e Colloque du CAMF, de mai 2006

Sophie Poirier, résidente du secteur de Luceville

Lignes de rue dans le 2^e Rang de Sainte-Luce

Corporation de transport adapté « La Roue de Vie »

Rencontre de présentation du budget du transport adapté 2007

Centre de santé et de services sociaux de La Mitis

Rapport annuel 2005-2006

Activia environnement inc.

Invitation à un cocktail le 14 décembre 2006 à New Richmond

Telus

Les nouvelles promesses de Telus à ses clients des services sans fil.

Société Alzheimer Bas-Saint-Laurent

Dvd « La maladie d'Alzheimer : un défi humain »

Association québécoise du transport et des routes

Colloque « Les systèmes de transport intelligents » le 7 décembre 2006 à Montréal

Affaires municipales et Régions

Bulletin d'informations Muni-Express

La Mutuelle des municipalités du Québec

Info-prévention – numéro spécial

Flash MMQ

Bulletin de liaison Québec-rural

L'Avantage affaires – novembre 2006

Infrastructures – novembre 2006

Période de questions

10-432-2006

Levée d'assemblée

Proposé par Anne A. Racine et résolu à l'unanimité qu'à 22 h 15 la session soit levée.

Adopté

France St-Laurent
Mairesse

Marie-Andrée Jeffrey
Directrice générale adjointe

8.